

CARMIGNAC CREDIT 2025 A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ
1 2* 3 4 5 6 7

FR0013515970

Reporting mensuel - 28/03/2024

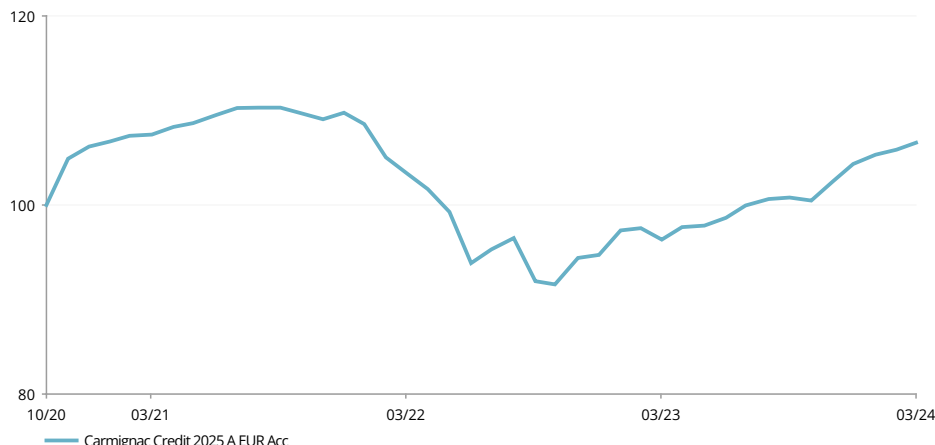
OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac Credit 2025 est un Fonds à échéance fixe, mettant en œuvre une stratégie de portage (dite « buy and hold ») d'émetteurs privés ou publics. Le Fonds bénéficie de l'expertise solide et éprouvée de son équipe de gestion et d'un processus d'investissement discipliné permettant ainsi une sélection rigoureuse des titres détenus en portefeuille. Carmignac Credit 2025 cherche à valoriser le portefeuille sur un horizon de 5 ans avec un objectif de performance annualisée cible. L'objectif de gestion diffère selon la catégorie de parts souscrite.

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/03/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)		Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	Depuis le 30/10/2020	3 ans	Depuis le 30/10/2020
A EUR Acc	10.32	-0.86	6.59	-0.29	1.89

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020
A EUR Acc	10.16	-13.70	3.33	6.22

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	Création
Volatilité du fonds	1.7	4.2	4.2
Ratio de Sharpe	5.8	-0.0	0.5

Calcul : pas hebdomadaire



P. Verlé



A. Deneuve



F. Viros

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	1.2
Yield to Maturity (EUR) ⁽¹⁾	5.5%
Notation moyenne	BBB+
Yield to Worst (EUR) ⁽¹⁾	5.2%
Coupon moyen	5.3%
Nombre d'émetteurs obligations	194
Nombre d'obligations	247

FONDS

Classification SFDR : Article 6
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 30/06
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 13:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 18/09/2020
Actifs sous gestion du Fonds : 701M€ / 758M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 30/10/2020
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 593M€
VL : 106.59€

GÉRANT(S) DU FONDS

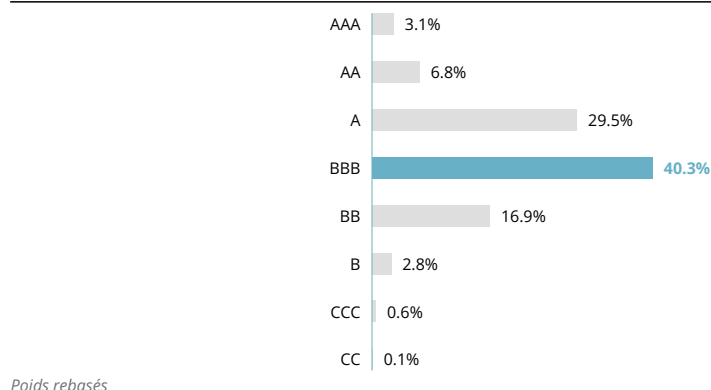
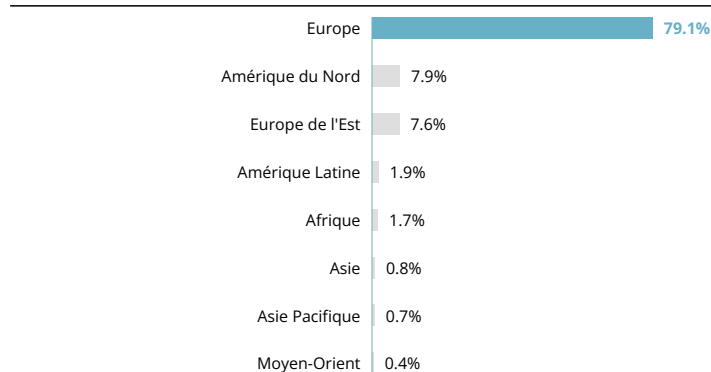
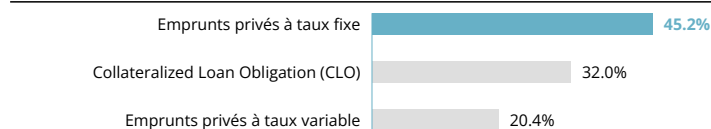
Pierre Verlé depuis le 18/09/2020
Alexandre Deneuve depuis le 18/09/2020
Florian Viros depuis le 18/09/2020

ALLOCATION D'ACTIFS

Obligations	97.5%
Emprunts privés pays développés	53.7%
Consommation Discrétionnaire	3.8%
Biens de Consommation de Base	0.2%
Energie	5.9%
Finance	33.9%
Santé	0.3%
Industrie	7.2%
Technologies de l'Information	0.5%
Matériaux	0.2%
Immobilier	0.7%
Communication	0.1%
Services aux Collectivités	1.1%
Emprunts privés pays émergents	11.8%
Consommation Discrétionnaire	1.7%
Biens de Consommation de Base	0.4%
Energie	1.8%
Finance	6.8%
Industrie	0.8%
Immobilier	0.2%
Communication	0.1%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	32.0%
Actions	0.1%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	2.4%

PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
UBS GROUP 13/10/2025	Suisse	A	1.8%
FORTIVE 3.70% 13/02/2026	Etats-Unis	BBB+	1.7%
GOLAR LNG 7.00% 23/04/2024	Cameroun	BB-	1.6%
NATIONAL BANK OF CANADA 4.39% 06/03/2026	Canada	A+	1.6%
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.12% 22/10/2025	Allemagne	BBB	1.5%
RCI BANQUE 4.12% 01/09/2025	France	BBB+	1.5%
SOCIETE GENERALE 2.62% 27/02/2025	France	BBB	1.4%
AUTOSTRADA PER L'ITALIA 1.88% 04/11/2025	Italie	BBB	1.4%
ENI TV 13/10/2025	Italie	BBB	1.4%
CESKA SPORITELNA AS 14/11/2024	Tchéquie	A	1.3%
Total			15.2%

RÉPARTITION PAR NOTATION

Poids rebasés
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Poids rebasés
RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHE TAUX


GLOSSAIRE

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Cycle de crédit : Le cycle de crédit illustre les différentes phases d'accès au crédit pour les emprunteurs. Il alterne périodes de facilité d'accès aux fonds grâce notamment à des taux d'intérêts faibles, et périodes de contraction où les règles de prêt sont plus strictes et les taux d'intérêts plus élevés.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Instruments financiers à terme : Un contrat à terme est un contrat sur mesure entre deux parties qui porte sur l'achat ou la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Un contrat à terme peut servir à des fins de couverture ou de spéculation. Toutefois de par sa nature non standardisée, un contrat à terme est particulièrement adapté à des fins de couverture. À la différence des contrats à terme normalisés, les contrats à terme négociés de gré à gré peuvent être conçus sur mesure en termes de matière première, montant et date de livraison. Le règlement d'un contrat à terme peut intervenir au comptant ou à la livraison.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Non benchmark : Construction d'un portefeuille qui résulte de l'approche de son gérant et de son analyse du marché, indépendamment d'un éventuel indice de référence.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

UCITS (OPCVM) : Mis pour Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. Les fonds OPCVM sont des fonds agréés dont la commercialisation est autorisée dans un pays de l'UE. Le règlement OPCVM III autorise les fonds à investir dans un éventail plus large d'instruments financiers, notamment les instruments financiers dérivés.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Yield to Maturity (EUR) : Il s'agit du taux de rendement actuariel en Euro (incluant le coût de couverture des devises d'investissements et avant frais de gestion) calculé sur une hypothèse de remboursement à maturité des obligations constituant le portefeuille.

Yield to Worst (EUR) : Il s'agit du plus faible taux de rendement actuariel en Euro (incluant le coût de couverture des devises d'investissements et avant frais de management gestion) calculé sur l'ensemble des hypothèses de remboursement des obligations constituant le portefeuille.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.03.23-28.03.24	28.03.22-28.03.23	26.03.21-28.03.22	27.03.20-26.03.21	28.03.19-27.03.20
A EUR Acc	30/10/2020	CAR25AE FP	FR0013515970	Max. 0.9%	Max. 1%	—	0.95%	0.36%	—	—	11.1	-6.9	-4.2	—	—
A EUR Ydis	30/10/2020	CA25AEY FP	FR0013515996	Max. 0.9%	Max. 1%	—	0.95%	0.36%	—	—	11.1	-6.9	-4.2	—	—
E EUR Acc	30/10/2020	CAR25EE FP	FR0013516002	Max. 1.2%	—	Max. 0.8%	1.25%	0.36%	—	—	10.8	-7.2	-4.5	—	—
E EUR Ydis	30/10/2020	CACC2EE FP	FR0013516010	Max. 1.2%	—	Max. 0.8%	1.25%	0.36%	—	—	10.8	-7.2	-4.5	—	—
F EUR Acc	30/10/2020	CAR25FE FP	FR0013516028	Max. 0.5%	—	—	0.55%	0.36%	—	—	11.5	-6.5	-3.8	—	—
F EUR Ydis	30/10/2020	CA25FEY FP	FR0013516036	Max. 0.5%	—	—	0.55%	0.36%	—	—	11.6	-6.5	-3.8	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **LIQUIDITÉ :** Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions. **GESTION DISCRETIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/03/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.